

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 19 mars 2019

N° 2019-34

Référence écriture délib :
PC/MS/CS

Nombre de membres en exercice :	64
Qui ont pris part à la délibération :	54
	Dont 10 procurations
Votes pour :	54
Vote(s) contre :	0
Abstention(s) :	0
Date de la convocation :	13 mars 2019

L'an deux mille dix-neuf, le 19 mars, à 18h00, le Conseil Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du Terminus à Arreau, sous la Présidence de M. CARRERE

Présents votants (44) : TARDOS Jean, VIDAL Thierry, BUERBA Jean-Pierre, CARRERE Philippe, DELCASSO Maryse, DESMARAIS Nadine, MUR Raymond, ESTRADE Pierre, DUBARRY Jean-Bertrand, GISTAU Patrick, BORDE Michel, SAINT-PASTEUR Marcel, BECH Jean-Pierre, DESCOUENS Bernard, PAUCIS Jean, ANGLADE Jean-Louis, FINES Frédéric, BOUYGARD Pierre, DUPOUY Marie-France, CONSTANTIN Luce, ARMANET Henri, RICARD Louis, SERMET André, CARTAN Olivier, MUR François, CHAZOTTES Michel, BACQUE Jean, RIVIERE Alain, BRUNET André, BALAGNA Patrice, LACAZE Noël, ROCHER Jacques, BERGER Dominique, TOUCOUERE Dominique, LAIREZ Céline, ACCHINI Nicole, AUTHENAC Philippe, MIR Jean-Henri, POME Maryse, ROCA Jacques, FORTINE Didier, BEYRIE Maryse, VILLEGA Serge, ISOART Jean-Michel.

Présents non votant : PRUGENT-LERE Fernande

Titulaires absents non représentés (10) : MOUNIQ Jean, CHATILLON Frédéric, CARROT Jean-Michel, MALERE Hélène, BESSONE Michel, VIDALON Patricia, GAY Eric, PENE Roland, PUJOLLE Bernard, FOURCADE Dominique.

Procurations (10) : TREY Jean-Claude à VIDAL Thierry
ROTGE Gilbert à BECH Jean-Pierre
GAILHARD Christophe à ANGLADE Jean-Louis
SOLANA Michel à RICARD Louis
DUBERNARD Alain à DUBARRY Jean-Bertrand
BRUN Didier à FINES Frédéric
BAZERQUE Albert à AUTHENAC Philippe
FORGUE Pierre à POME Maryse
MIR André à MIR Jean-Henri
NARS Aline à ISOART Jean-Michel

OBJET : Approbation des comptes administratifs de la Communauté de Communes Aure Louron – exercice 2018

Monsieur Noël LACAZE a été nommé secrétaire de séance.

Le quorum étant atteint, le Conseil Communautaire peut délibérer.

Monsieur le Président présente les comptes administratifs principal et annexes 2017 de la Communauté de Communes Aure Louron.

Après avoir entendu l'exposé de M. le Président, le conseil communautaire, à l'unanimité des membres présents et représentés, M. CARRERE ne prenant part ni au débat ni au vote,

1°) Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :



COMMUNAUTE DE DE COMMUNES AURE LOURON

COMPTE ADMINISTRATIF 2018

VUE D'ENSEMBLE

Compte Administratif Principal de la CCAL 2018	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENTS		ENSEMBLE	
	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENT	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENT	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENT
Résultats reportés		460 319,24 €	113 522,07 €		113 522,07 €	460 319,24 €
Opérations de l'exercice	3 507 382,36 €	3 952 508,04 €	321 084,35 €	349 806,49 €	3 828 466,71 €	4 302 314,53 €
TOTAUX	3 507 382,36 €	4 412 827,28 €	434 606,42 €	349 806,49 €	3 941 988,78 €	4 762 633,77 €
Résultats de clôture		905 444,92 €	84 799,93 €			820 644,99 €
Reste à réaliser			311 780,77 €	196 994,45 €	114 786,32 €	
TOTAUX CUMULES		905 444,92 €	396 580,70 €	196 994,45 €	114 786,32 €	820 644,99 €
RESULTATS DEFINITIFS		905 444,92 €	199 586,25 €			705 858,67 €

Cpte annexe Ordures Ménagères 2018	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENT	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENT	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENT
Résultats reportés		137 168,32 €		15 410,74 €		152 579,06 €
Opérations de l'exercice	1 832 823,89 €	1 948 766,15 €	118 386,46 €	49 994,70 €	1 951 210,35 €	1 998 760,85 €
TOTAUX	1 832 823,89 €	2 085 934,47 €	118 386,46 €	65 405,44 €	1 951 210,35 €	2 151 339,91 €
Résultats de clôture		253 110,58 €	52 981,02 €		52 981,02 €	253 110,58 €
Reste à réaliser						
TOTAUX CUMULES		253 110,58 €	52 981,02 €	- €	52 981,02 €	253 110,58 €
RESULTATS DEFINITIFS		253 110,58 €	52 981,02 €			200 129,56 €

Cpte annexe de la Régie d'Assainissement Non Collectif 2018	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENT	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENT	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENT
Résultats reportés		1 163,15 €		4 831,28 €		5 994,43 €
Opérations de l'exercice	55 685,19 €	64 899,00 €	- €	- €	55 685,19 €	64 899,00 €
TOTAUX	55 685,19 €	66 062,15 €	- €	4 831,28 €	55 685,19 €	70 893,43 €
Résultats de clôture		10 376,96 €		4 831,28 €		15 208,24 €
Reste à réaliser						
TOTAUX CUMULES		10 376,96 €		4 831,28 €		15 208,24 €
RESULTATS DEFINITIFS		10 376,96 €		4 831,28 €		15 208,24 €

Cpte annexe GEMAPI 2018	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENT	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENT	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENT
Résultats reportés						
Opérations de l'exercice	168 261,25 €	308 776,00 €	84 620,93 €	- €	252 882,18 €	308 776,00 €
TOTAUX	168 261,25 €	308 776,00 €	84 620,93 €	- €	252 882,18 €	308 776,00 €
Résultats de clôture		140 514,75 €	84 620,93 €			55 893,82 €
Reste à réaliser			37 777,80 €		37 777,80 €	
TOTAUX CUMULES		140 514,75 €	122 398,73 €			18 116,02 €
RESULTATS DEFINITIFS		140 514,75 €	122 398,73 €	- €		18 116,02 €

Après lecture :

2°) constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fond de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

3°) reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;

4°) arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

La Vice-Présidente,
Maryse BEYRIE


COMMUNAUTE DE COMMUNES AURE LOURON
Château de Ségure
65240 ARREAU